

d'avis que, de ces 41,000,000 d'acres, 20,000,000 d'acres sont propres à la culture.

La superficie des terres de la Saskatchewan est de 244,960 milles carrés, soit environ 116,774,400 acres. Si le tiers de ce territoire est arable, il y a dans la Saskatchewan 59,387,700 acres de terres qui pousseront du blé ou d'autres céréales. En 1905, il y avait dans cette province 1,639,563 acres en culture.

L'Alberta, me dit-on, renferme une plus grande étendue de terre que la Saskatchewan mais, en lui supposant la même superficie et en admettant que la moitié de cette surface soit propre à la culture, il y a, dans cette province, 58,387,700 acres de terres arables dont moins d'un million d'acres sont aujourd'hui cultivés. Il y a donc dans les trois provinces 136,775,400 acres de terre propre à la culture et seulement 8,000,000 d'acres d'exploitations agricoles; autrement dit, le dix-septième seulement des terres arables est cultivé. Bien que le dix-septième seulement de cette superficie soit livré à la culture et malgré les chemins de fer existants et ceux qui seront bientôt établis, je n'en prétends pas moins qu'il n'y a pas de moyens suffisants pour transporter les produits de cette contrée.

Dans l'Ouest, on a beaucoup reproché aux chemins de fer existants l'insuffisance de leur matériel d'exploitation, mais je suis d'avis que le Pacifique-Canadien, le chemin de fer canadien du Nord, le Grand-Tronc-Pacifique et le Great-Northern, même s'ils possédaient l'outillage le plus perfectionné qu'on puisse imaginer, ne pourraient point résoudre cet important problème des transports.

Jusqu'ici, je n'ai fait entrer en ligne de compte, dans mes calculs, que les trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, mais il est maintenant reconnu que l'immense vallée de la rivière de la Paix peut produire des millions de boisseaux de blé. Déjà à Fort-Providence, vers le haut du fleuve Mackenzie, on a récolté du blé de belle qualité 90 jours après l'ensemencement, grâce à la longueur du jour dans ces régions septentrionales. Nous constatons donc que ces provinces peuvent produire autant de froment qu'on en récolte de nos jours dans l'univers entier. En 1905, le rendement des terres à blé de tout le globe terrestre a été de 3,339,400,000 boisseaux et j'ai prouvé que nos territoires de l'Ouest peuvent fournir 3,200,000,000 de boisseaux de blé et autres céréales.

Je n'ai encore parlé, pour ainsi dire, que du transport du blé, mais nous constatons, en outre, qu'on a expédié de cette contrée 130,000 têtes de bétail. Je soutiens que les chemins de fer dont les trains circulent entre l'Est et l'Ouest, malgré l'excellence de leur matériel d'exploitation, ne sauraient transporter vers les marchés de l'univers les produits de cette immense

M. SCHAFFNER.

contrée. Ainsi, cette question se pose : Qu'allons-nous faire ? Quel est le meilleur moyen d'augmenter les moyens de transport dans l'Ouest ? Je réponds : Utilisons la voie de la baie d'Hudson, mettons des steamers dans les eaux du détroit et de la baie de ce nom ; construisons des élévateurs à Fort-Churchill, l'un des meilleurs ports du monde, dit-on, et nous aurons, il me semble, résolu le problème sans conteste. Je pourrais faire observer ici qu'il est à désirer que les autorités possèdent et exploitent ces élévateurs.

La semaine dernière, nous avons beaucoup entendu parler de la question des grains de l'Ouest, des délégués des différents groupes d'intéressés se sont réunis ici en congrès et le résultat de leurs délibérations aura peut-être une portée plus grande que nous ne croyons. Les producteurs de grains sont venus exposer leurs griefs et les représentants de la corporation des marchands de grain de l'Ouest se sont réunis ici pour étudier leurs besoins et les exigences du commerce en général. Il semblait y avoir quelque obstacle dans leur chemin et à en juger par les déclarations, ils sont apparemment tombés d'accord sur la nature de l'obstacle. Les producteurs et les consommateurs de grains, les propriétaires d'élévateurs et les délégués de la Bourse des grains de Winnipeg, qui se plaignaient de mauvais traitements, se sont réunis dans le cabinet du ministre du Commerce. L'affiliation à la bourse des grains qui rapportait \$4,000 avant que le gouvernement du Manitoba n'eut adopté une loi sur ce sujet, ne rapporte plus qu'environ \$2,500 ; ce qui fait croire aux intéressés qu'ils ont un grief considérable. Hier, je voyais une caricature qui représentait l'herbe poussant dans les rues de Winnipeg presque à la hauteur de l'édifice de la Banque Union, qui compte quatorze étages. On laissait entendre qu'il fallait attribuer ce résultat à ce qu'on avait mis à la raison la bourse des grains de Winnipeg. Je crois que la députation conviendra avec moi que la preuve a démontré que les producteurs ne recevaient pas leur part légitime des bénéfices, eu égard aux travaux qu'ils accomplissaient.

Voici un extrait d'une lettre qui peut sembler véhémement, mais qu'on me pardonnera peut-être d'avoir lue. Je l'emprunte à l'"Eye Opener", intéressant journal publié dans la grande et industrielle ville de Calgary. Voici ce qui a trait au commerce des grains :

Nous avouons que notre ignorance du sujet est assez profonde ; mais nous avons toujours été persuadés qu'il y a de la mauvaise foi dans le jeu de la spéculation, en voyant ceux qui vendent le blé porter constamment des diamants, conduire des chevaux de course et fréquenter les clubs fashionables, tandis que ceux qui cultivent le blé se démènent comme des damnés pour ne pas avoir recours aux